

Il devait accentuer encore cette attitude devant le pape, auquel il affirma, « qu'étant resté deux années en France sans que le roi l'eût employé », il venait à Rome pour servir le Saint-Siège¹. Ferrals, très gêné, s'efforça « le plus doucement » qu'il put de réparer ce premier échec. Charles IX lui-même, informé de l'incident, envoya l'ordre formel au cardinal de solliciter la dispense : « J'escriptz à mon ambassadeur vous faire entendre tout ce qu'il a négocié pour la dispense du mariage de ma seur et les réponses qui luy ont esté faictes par Nostre Saint-Père. Je vous prie, mon cousin, l'oïr et luy conseiller ce qu'il debvra faire et par mesme moyen vous employer envers Sa Saincteté pour me faire concéder ladicte dispense². » Il fallut bien céder à de telles instances.

Lorraine était descendu à la villa de Montecavallo, chez le cardinal de Ferrare, tandis que sa compagnie et le cardinal de Pellevé se logeaient au palais de Saint-Apollinaire³. En arrivant, il déclara, contrairement à ce qu'il avait écrit au roi, que son séjour serait de quelque durée⁴. Il fit connaître à ses amis tout le mal qu'il pensait de la reine Catherine, et, dès lors, on l'a vu, il informait le cardinal Sermoneta du coup d'État futur. Il confirma sans scrupule les bruits que répandaient les Espagnols, pour émouvoir et gagner l'opinion, sur les préparatifs belliqueux de Charles IX. De sorte que le nom du roi était couvert d'anathèmes à la Curie et que Ferrals ne pouvait plus

1273, 13 juin, Rome : « Non mostra di essere molto sodisfatto de la corte di Francia. Non vuol, dice lui, intricharsi in negozio nissuno » (Arch. de Modène, Roma; orig.).

1. Bernard. Manzuoli au duc de Ferrare, 1572, 16 juin, Rome : « L'occasione della venuta sua, hà detto a S. Bne essere questa : ch' essendo stato due anni in Francia senza essere punto adoprato dal Re et havendo questa commodità di potere servire questa santa sede, et massime sotto l'obedientia di S. Bne, non havea voluto perdere più tempo » (Arch. de Modène, Roma; orig.).

2. Charles IX au cardinal de Lorraine, 1572, 25 juin (Bibl. nat., ms. fr. 16040, fol. 151; minute).

3. Lettres de Priorati, Manzuoli et Ferrals.

4. « Al suo dire, si fermerà qua qualche mese. »